

Je pourrais lire le paragraphe 314 à l'intention du député. Je reconnais qu'au cours de la législature actuelle, nous verrons peut-être beaucoup des questions débattues à la Chambre faire également l'objet de débats à l'autre endroit, de façon plus journalière que d'habitude, mais je dois observer le Règlement de la Chambre. Je vais consigner au compte rendu une citation qui pourra être utile non seulement dans le présent débat, mais lors d'autres débats de la législature actuelle du Parlement. A la page 102 du Précis de procédure parlementaire de Beauchesne, cinquième édition, le paragraphe 314, est ainsi libellé:

La règle qui interdit toute allusion aux débats dans l'autre Chambre évite des discussions inutiles entre les membres de deux institutions distinctes privés du droit de réplique, et de ce fait les récriminations et l'utilisation d'expressions offensantes en l'absence des personnes mises en cause. Néanmoins l'origine de l'interdiction se retrouve, essentiellement, dans l'hypothèse selon laquelle les débats d'une des deux Chambres restent inconnus de l'autre.

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je vais donc limiter mes citations de Gédéon paraphrasées par certaines personnes qui resteront désormais anonymes.

On a donc exprimé cette pensée au sujet de la crédibilité et des dommages causés par le cynisme et les volte-face spectaculaires.

Parlons du cynisme . . .

M. Pepin: Et des volte-face.

M. Andras: J'y viendrai, et vous pourrez le faire aussi. Il faut vraiment un culot monstre pour parler de cynisme quand on songe à l'affaire de l'ambassade en Israël.

● (1520)

Des volte-face? Les réductions d'impôt de 2 milliards de dollars qu'on allait accorder, hein?

M. Taylor (Bow River): J'invoque le Règlement. Qu'est-ce que Jérusalem a à voir avec le bill relatif à l'impôt sur le revenu? Nous étudions un bill fiscal.

M. Andras: Eh bien, encore quelques incidents de ce genre et le gouvernement va devoir gonfler son budget de dépenses pour faire les frais des expéditions de Bob. Il devra augmenter l'impôt sur le revenu à l'avenant. Il faut que je sache une chose: cet ambassadeur qui va payer les pots cassés est-il parti pour l'Argentine afin de réparer les dégâts que le gouvernement y a faits? La prochaine fois, va-t-il partir pour le Japon . . .

M. Kempling: Parlez-nous donc de vos fiascos en Argentine. Ça nous ferait rire.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. J'entends à peine le député.

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je suis vraiment désolé pour le ministre des Finances. Au début, lorsqu'il a accédé à son poste, ou peu après, il nous a dit, avec la spontanéité charmante qu'on lui connaît, qu'il n'était pas indispensable. Les ministres des Finances sont certainement ceux, parmi les ministres de la Couronne dont on peut se défaire le plus facilement, et c'est bien ainsi, surtout le ministre actuel. Il doit avoir bien des déceptions, je pense, car à l'occasion il semble

Impôt sur le revenu—Loi

être presque capable de trouver que un et un font deux; en fait, il trouvait bien souvent deux et demi—mais, deux et demi c'est du passé, aujourd'hui ce serait plutôt un et demi puisqu'on semble plus enclin à l'austérité budgétaire qu'à la stimulation par le déficit. Il a dû revenir sur la position qu'il avait prise à l'égard du sous-ministre des Finances.

M. Herbert: Il s'est fait damer le pion.

M. Andras: Effectivement, nous ne savons pas par qui. C'est gênant. Le ministre des Finances occupe un des postes les plus prestigieux de notre pays, or la façon dont il est traité influe énormément sur la crédibilité du gouvernement et ainsi de suite. Il aurait tout lieu de me décevoir mais je présume que le ministre des Finances n'a pas eu la vie belle avec ce programme débile de déduction des intérêts hypothécaires qu'on l'a obligé à présenter lors d'une réunion du cabinet. S'il faut attribuer une valeur quelconque à la thèse farfelue comme quoi le gouvernement n'a pas grande latitude en matière fiscale, je dois dire que les ministres ont laissé échapper, avec ce programme de deux milliards et demi de dollars par an, l'une des seules options qui leur restait pour vraiment faire repartir l'économie, pour stimuler l'expansion régionale et les petites entreprises et ainsi de suite. Il n'avait pas assumé ses fonctions depuis dix minutes qu'il commençait déjà à perdre de sa crédibilité . . .

Des voix: Oh!

M. Andras: . . . car il sait qu'il profère beaucoup d'inepties. Il ne peut honorer les promesses qu'il a faites avec ses collègues durant la campagne électorale sauf celles qui lui répugnent probablement le plus, et il ne réussira vraiment pas à recouvrer sa crédibilité avec les nombreuses réponses qu'il continue de donner à la Chambre en rejetant sur le gouvernement précédent la faute de tout ce qui ne va pas. L'argument commence à être usé à la corde. Il a dû faire volte-face à maintes et maintes reprises d'ailleurs. On peut le constater page après page dans le hansom—celui de la Chambre, pas ailleurs. Il faut le lire. La lecture devrait en être obligatoire pour chacun des députés conservateurs. A l'époque où il multipliait ses interventions brillantes, le député de Saint-Jean-Ouest avait exprimé avec beaucoup d'éloquence toute l'aversion que lui inspiraient les taux d'intérêt élevés. Vraiment! Que l'on compare maintenant ses déclarations actuelles à ses éclats dans l'opposition! Même mes bons amis d'en face—et j'en ai quelques uns—doivent sans doute se sentir terriblement embarrassés. J'aimerais bien disposer d'une petite oreille—j'allais dire «secrète», mais cela a une connotation désagréable—pour entendre ce qui se dit aux réunions du caucus du parti conservateur: il serait certes intéressant de pouvoir entendre ce que d'aucuns y ont dit—et y disent encore nombre d'entre eux—au sujet des taux d'intérêt et de ce que fait le ministre des Finances à cet égard.

M. Rae: Et vous, qu'en pensez-vous?

M. Andras: Le député là-bas, qui veut percer . . .

Une voix: A Broadway. Le député de «Broadway».